COMMUNIQUE DE PRESSE



Le SNIA salue la mise en place du 1^{er} volet du dispositif d'aide pour l'alimentation animale et insiste sur l'importance de développer l'élevage pour la souveraineté alimentaire.



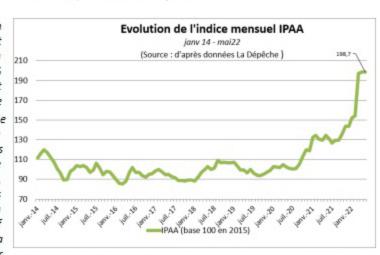
Paris, le 7 juin 2022. Réélu pour 2 ans à la présidence du SNIA, François Cholat insiste sur le rôle clé de l'élevage dans la souveraineté alimentaire. « Les professionnels de la nutrition animale sont au contact de tous les acteurs de l'élevage français. Ce dernier est fondamental dans le dynamisme de nos territoires et notre souveraineté alimentaire. Suite à une campagne 2021-2022 où nous avons démontré notre engagement et notre résilience pour assurer la

pérennité et l'excellence des filières française d'élevage, nous saluons la mise en place du premier volet du dispositif d'aide pour l'alimentation animale des élevages. » Dans un contexte inédit et incertain au niveau économique ou sur le plan international, les professionnels de la nutrition animale entendent assurer leur rôle clé dans les transitions amorcées, pour le dynamisme économique, environnemental ou social des territoires, autant que pour la souveraineté agricole et alimentaire française.

Une aide dédiée à compenser la hausse des coûts alimentaires des élevages

Le gouvernement a mis en place une aide pour prendre en charge les surcoûts d'alimentation animale rencontrés par les exploitations d'élevage agricoles et piscicoles, en conséquence du conflit russo-ukrainien. Ce dispositif, dont la demande entièrement dématérialisée est ouverte depuis le 30 mai, s'inscrit dans le cadre du Plan de Résilience. Ce premier volet, dédié aux éleveurs ayant supportés la hausse des coûts de l'alimentation des animaux (hors ateliers sous contrat de production ou d'intégration), présente une enveloppe financière de 308,5 millions. Pour les ateliers sous contrat de production ou d'intégration, le dispositif est en cours de finalisation et devrait être publié avant fin juin.

Pour François Cholat : «La mise en œuvre de ce premier volet de l'aide vient compenser une partie de la hausse du coût alimentaire des élevages (+95% depuis 24 mois ; +30% depuis le début du conflit en Ukraine selon l'indice IPAA^[1], La Dépêche Le Petit Meunier). Je salue l'écoute et la concertation assurée par le Ministère de l'Agriculture. Nous attendons désormais la mise en œuvre des autres volets de cette aide, concernant plus particulièrement les filières sous contrat de production ou d'intégration, ou encore le dispositif pour les départements d'Outre-Mer et la Corse. Cette aide, visant à compenser



une partie de la hausse des coûts de l'alimentation des animaux d'élevage, était demandée par le secteur qui craignait que le contexte économique ne décourage certains éleveurs alors même que les productions animales en France participent activement à notre souveraineté alimentaire. »

A l'issue d'une production 2021 déjà en recul de 1% en France, le premier semestre 2022 attisait les inquiétudes des professionnels de la nutrition animale, réunis en Assemblée Générale le 20 mai dernier. La crise en Ukraine est la première cause de tensions dans le secteur : le prix des matières premières et leur disponibilité impactent les approvisionnements et la marge des professionnels de la nutrition animale. À cela s'ajoute la hausse des prix sur les énergies, qui a des répercussions directes sur les coûts de production et de transport des aliments.

« La crise en Ukraine a déstabilisé le marché des matières premières et de l'énergie. Pour les professionnels de la nutrition animale, cette crise se traduit par une augmentation drastique des coûts de production, qui finissent par se traduire dans le prix des aliments livrés en élevage », explique François Cholat, dont le mandat à la tête du Syndicat a été reconduit le 19 mai dernier*.

D'autres facteurs ajoutent des incertitudes, comme l'Influenza aviaire qui fragilise une part importante de la filière volaille en France qui représente 41% de la production d'aliments composés. En conséquence, la production pour 2022 risque de baisser en France cette année (les tendances affichent une baisse de 4% au début de l'année et sur ces bases, une baisse de 1 à 1,2 millions de tonnes en 2022 peut-être estimée pour une production totale en 2021 à 20,6 millions de tonnes).

Si le plan de résilience et les aides de la PAC permettent, pour le moment, aux opérateurs de garder le cap ; les professionnels de la nutrition animale se mobilisent sur des sujets fondamentaux pour l'avenir de la filière et restent attentifs à l'évolution de la situation. Le SNIA reviendra en détail sur la situation du secteur et sur ses axes de développement, lors de sa conférence de presse de rentrée, le 31 août prochain, à Paris.

« Nous, professionnels de la nutrition animale, avons un rôle clé dans la préservation et le développement de l'élevage en France. Les professionnels du SNIA sont mobilisés et moteurs sur les questions de souveraineté, de compétitivité et de maitrise de l'impact environnemental des filières d'élevage. s. Pour pérenniser et développer l'élevage de la Ferme France, il nous faut être plus performants et orienter des investissements vers les outils industriels. C'est une mission fondamentale du SNIA que je souhaite garder comme cap pour les deux années à venir » conclut François Cholat.

>> Plus de chiffres sur le secteur de la nutrition animale : Voir Pièce jointe « Fiche chiffres clés » *Lors de sa séance du 19 mai précédent l'Assemblée générale, le Conseil d'administration du SNIA a réélu François CHOLAT

(Maison François CHOLAT) à l'unanimité au poste de Président du Syndicat pour un nouveau mandat de 2 ans. Le Bureau du SNIA a été partiellement modifié lors de ces élections. Philippe MANRY (SANDERS- Groupe AVRIL), Ludovic MICHEL (Groupe MICHEL) sont Vice-Présidents. Patrick PAGEARD (NUTRICIAB) devient Trésorier, Henri TROMELIN (Tromelin Nutrition) devient Secrétaire. Aurélien SIMBELIE (NUTRILIM) et Stéphane LANDREAU (LDC Amont) rejoignent le Bureau en qualité de Membres.

Fadela Benabadji

Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

Tel: 01 85 09 83 70 - Mobile: 06 11 34 22 39

fbenabadji@agence-rdn.com

A propos du SNIA :

www.nutritionanimale.org

en France implantées localement sur tous les territoires. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux

modes d'alimentation des animaux en élevage. Syndicat professionnel, le SNIA est une organisation patronale représentative, signataire de la Convention Collective des Métiers de la Transformation des Grains. Il est membre d'EUROFAC, la représentation européenne de l'industrie française de la nutrition animale qui adhère à la FEFAC, fédération européenne du secteur. Il participe aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Il est membre de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux. Chaque année, plus de 20 millions de tonnes d'aliments

Le SNIA est une organisation professionnelle engagée RSE créée en 1971 regroupant 99 entreprises de nutrition animale

composés sont fabriquées pour les besoins de l'élevage. Retrouvez les engagements de responsabilité sociétale du secteur et tous les chiffres-clés sur

^[3] L'IPAA traduit la hausse du coût du panier moyen de matières premières utilisées par le fabricant. Celui-ci représente 80% des coûts de production du fabricant d'aliments pour les animaux d'élevage.